

**Avis de la commission  
départementale d'aménagement  
commercial de Loir-et-Cher**

Réunie le 10 juillet 2019, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la SAS « DUFADIS », à SAINT-AIGNAN (41110), exploitante, en vue d'étendre un ensemble commercial « SUPER U », d'une surface de vente supplémentaire de 1 838 m<sup>2</sup>, à SAINT-AIGNAN (41110), aux Terres Rouges.